



alliance against violence & adversity | alliance contre la violence et l'aversité



CIHR IRSC
Canadian Institutes of Health Research
Instituts de recherche en santé du Canada

Alliance contre la violence et l'adversité (AVA) : Plate-forme nationale de formation à la recherche en santé

Lignes directrices pour le financement des agences communautaires partenaires pour la participation aux activités d'AVA

Contexte

Les organismes communautaires au service des filles, des femmes et des personnes de sexe différent ayant une expérience pertinente dans la vie des filles et des femmes sont sans doute les mieux placés pour s'attaquer aux problèmes sociaux de la violence et de l'adversité, mais ils sont entravés par le manque de ressources pour une recherche communautaire pertinente, une mise en œuvre et une évaluation fondées sur des données probantes. Notre équipe est prête à former un nouveau groupe de chercheurs communautaires et universitaires pour combler le fossé entre les ressources et la mise en œuvre d'innovations et d'interventions sociales durables dans les milieux de la santé des populations et des communautés.

Objectif

Fournir un financement aux agences communautaires partenaires de la plateforme de formation AVA pour leur permettre de s'engager dans les activités suivantes :

- 1) Soutenir le développement, la gestion et l'évaluation des stratégies et des programmes d'AVA ;
- 2) Veiller à ce qu'AVA atteigne ses objectifs tels qu'ils sont définis dans nos [principes directeurs](#) ;
- 3) Participer au programme de mentorat triadique/supervision des stagiaires ;
- 4) Participer aux réunions du comité consultatif de la plateforme et d'autres comités.

Éligibilité

Le financement sera disponible pour les agences partenaires de la communauté qui demandent un financement participatif en utilisant le formulaire de demande en ligne fourni. Pour être considérée comme une agence partenaire de la communauté, l'agence doit opérer en dehors d'une université. Si vous n'êtes pas en mesure de remplir le formulaire de demande en ligne, veuillez contacter avatraining@ucalgary.ca pour obtenir de l'aide. **Nous nous efforcerons de garantir l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (EDIA) lors de l'attribution des financements.**

Prix et fonds disponibles

Le financement sera accordé aux agences communautaires partenaires en fonction de l'approbation de la demande et de la disponibilité du budget.

IMPORTANT : Une fois le financement de l'agence partenaire communautaire approuvé, l'agence partenaire (généralement une personne chargée de la comptabilité) sera invitée à remplir le formulaire "New Supplier Request" de l'Université de Calgary. Ce formulaire permettra de débloquer les fonds convenus pour l'agence partenaire communautaire. Si ce formulaire n'a pas été rempli, nous ne pas en mesure de débloquer les fonds pour l'agence partenaire communautaire.

Dépenses éligibles

Veuillez vous référer à l'annexe A pour la liste des dépenses éligibles (c'est-à-dire les "produits livrables").

Ces lignes directrices ont pour but d'être cohérentes avec les remboursements de l'Université de Calgary.



alliance against
violence & adversity | alliance contre la
violence et l'aversité



Canadian Institutes of
Health Research

Instituts de recherche
en santé du Canada

Ainsi, nous financerons les activités (également appelées "livrables") que vous en tant que "service" pour la plateforme de formation AVA.

Remarque : à la fin de chaque trimestre, le personnel de l'agence communautaire partenaire doit rendre compte des activités qu'il a menées et les comparer à ce qui était prévu au moment de la candidature. Si le personnel initial n'a pas été en mesure de participer aux activités prévues, il peut prendre des dispositions pour qu'un autre membre du personnel de l'agence le remplace. Si aucun membre du personnel n'est en mesure de participer à l'activité prévue, il sera demandé à l'organisme de "ratrapper" le temps perdu en s'engageant dans d'autres activités convenues au cours du trimestre suivant (avec l'approbation du gestionnaire de projet d'AVA) plutôt que de restituer les fonds. Un soutien peut être offert aux organisations qui n'ont pas les ressources nécessaires pour répondre à de telles exigences en matière de rapports. Contactez avatraining@ucalgary.ca pour obtenir de l'aide.

Critères d'évaluation

Les demandes seront examinées par deux des personnes suivantes : le responsable du programme HRTP d'AVA, le responsable du centre de santé des femmes et des filles d'AVA et/ou le directeur scientifique d'AVA. En cas de conflit d'intérêt entre l'un évaluateurs et les candidats, un autre évaluateur (par exemple, le président du comité des bourses et du financement d'AVA) remplacera l'évaluateur en conflit d'intérêt.

Les décisions de financement sont basées sur l'engagement envers les principes d'EDIA (voir les [principes directeurs d'AVA](#)) et seront basées sur la réalisation des critères suivants :

1. Alignement de l'activité proposée (par exemple, être un mentor) sur les objectifs de la plateforme de formation AVA et de la plateforme de formation en recherche dans le domaine de la santé (HRTP), tels qu'énoncés ci-dessus.
2. Avantages de la participation aux activités d'AVA (par exemple pour vous, votre organisation et AVA).
3. Contribution des activités de formation AVA (par exemple, participation à un atelier de planification stratégique) à la transformation des services sociaux et de santé de la population en vue d'améliorer la santé des filles, des femmes et des personnes de sexe différent ayant des expériences pertinentes pour la vie des filles et des femmes, exposées à des ECA, en particulier à la violence.
4. L'agence communautaire partenaire qui fait la demande opère en dehors d'une université.

Comment postuler

Remplissez le formulaire en ligne en cliquant [ici](#).

Questions

Veuillez avatraining@ucalgary.ca

Délais

Le financement peut être demandé à tout moment après le 1er février pour l'exercice fiscal suivant (mars-février) entre 2022 et 2028.

IMPORTANT : Les agences sont invitées à présenter leur candidature rapidement, car les fonds seront distribués jusqu'à épuisement au cours de chaque année fiscale.



alliance against
violence & adversity | alliance contre la
violence et l'aversité



Annexe A

Activités de l'AVA	Financement Montant
Accueillir un stagiaire d'AVA dans le cadre du programme de stage de l'agence communautaire AVA	<p>250 \$ par stage <small>*Cette somme est automatiquement versée aux agences pour couvrir les frais administratifs et autres coûts liés à l'accueil d'un stagiaire ; pas besoin de poser sa candidature</small></p>
<p>Participation à la cohorte actuelle du programme de mentorat triadique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec le mentoré pour une supervision , en fonction de l'accord conclu. - Participer aux activités du mentor telles que décrites dans les lignes directrices <p>Exigences en matière de formation en ligne AVA conformément aux lignes directrices</p>	200 \$ (une fois par cohorte)
<p>Participation à un comité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux réunions - Participer aux responsabilités décrites dans les termes de référence du ou des groupes de travail - Suivi des actions discutées lors des réunions 	45 \$ par comité (+ 10 \$ si vous êtes coprésident)
Assister à la réunion du comité consultatif de la plateforme (par invitation uniquement)	\$30

Note : Nous sommes en train de piloter cette méthode de financement des partenaires communautaires ; par conséquent, procédures, les activités et les taux peuvent changer dans les années à venir.

**Création de contenu pour AVA Online - Il s'agit d'un sujet pour lequel vous vous déjà identifié comme spécialiste lorsque nous étions en train de rédiger la proposition pour ce projet. Si, à ce stade, vous souhaitez vous identifier comme spécialiste d'un sujet afin de pouvoir contribuer à un cours d'AVA Online, veuillez contacter avatraining@ucalgary.ca